

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle Saida
NIF : 00021 6001 808337 16001
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

Avis de consultation nationale N° 03/AT/DO20/SDFS/DAL/ACHAT/2021

Suite à l'infructuosité de l'avis de consultation nationale N° 05/AT/DO20/SDFS/DAL/ACHAT/2020, la Direction Opérationnelle de Saida relance un avis de consultation nationale pour: « **Travaux d'installation du réseau LAN et réseau électrique ondulé au complexe des télécoms de Saida** »

1. Éligibilité des candidats:

Le présent avis de consultation nationale s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, spécialisés dans le domaine des travaux de réseaux informatiques, ayant réalisés au moins un (01) projet de même nature (**prestations de travaux contenant câblage et prestations associées de réseaux informatique**) au projet objet du présent cahier des charges approprié durant les cinq (05) dernières années, justifiés par des attestations de bonne exécution **ou** des procès-verbaux de réception provisoire sans réserves **ou** procès-verbaux de réception définitives (avec date de réception des travaux postérieur au 01/01/2016) formulés par Algérie Télécom, les opérateurs télécoms ainsi que les organismes et les entreprises publics ou privés au nom du soumissionnaire et/ou un membre du groupement, le cas échéant.

2. Retrait du cahier de charges approprié :

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation nationale, peuvent retirer le cahier des charges approprié auprès de :

Direction opérationnelle de Saida
Sous-Direction Fonctions Support
Département des Achats et de la logistique / Service des Achats
Adresse : Rue des Frères Fatmi

Contre le paiement de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte bancaire n° **001 00724 0300 000 18749** Agence **BNA Saida**.

Le cahier des charges approprié doit être retiré par le candidat ou son représentant.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges approprié doit être retiré par le mandataire chef de fil ou par l'un des membres du groupement.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprise, constitué après le retrait du cahier des charges approprié, le candidat ayant retiré le cahier des charges approprié doit être membre de ce groupement momentané d'entreprise.

3. Pièces exigés :

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

- Un dossier administratif
- Une offre technique.
- Une offre financière.

3.1. Dossier administratif dans une enveloppe à part contenant

- Une déclaration de probité, renseignée, datée, signée et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe du cahier de charge;
- Copie du numéro d'identification fiscale « NIF »;
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant, établie selon le modèle joint en annexe du cahier de charge;
- Copie de l'extrait du registre du commerce électronique;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité, apuré ou avec échéancier de paiement;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC, le cas échéant;
- La convention de groupement momentané, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant.

3.2. Offre technique dans une enveloppe à part contenant:

- Une déclaration à souscrire renseignée, datée, signée, et comportant le cachet de l'entreprise, établie selon le modèle joint en annexe du cahier de charge;
- Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux de même nature (prestations de travaux contenant câblage et prestations associées de réseaux informatique) au projet objet du présent cahier des charges approprié durant les cinq 05 dernières années, justifiés par des attestations de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception provisoire sans réserves ou procès-verbaux de réception définitives (avec date de réception des travaux postérieur au 01/01/2016) formulés par Algérie Télécom, les opérateurs télécoms ainsi que les organismes et les entreprises publics ou privés au nom du soumissionnaire et/ou un membre du groupement, le cas échéant.
- Lettre d'engagement sur les délais d'exécution joint en annexe du cahier de charge;
- Lettre d'engagement sur la durée de garantie joint en annexe du cahier de charge;
- Attestation Visite de lieu joint en annexe du cahier de charge ;
- Le présent cahier de charges approprié portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédée par la mention obligatoire: « lu et accepté » aux deux endroits réservé à cet effet dans le cahier des charges approprié.

3.3. Offre financière :

- La lettre de soumission renseignée, datée, signée, et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe du cahier de charge.
- Le bordereau des prix unitaires, signé, daté et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe du cahier de charge.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises, signé, daté et cacheté, joint en annexe du cahier de charge.



4. Présentation de l'offre :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière seront insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chacune des enveloppes respectives la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes sus mentionnées seront insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, avec aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes:

Algérie Telecom - SPA
Direction Opérationnelle de Saida
Avis de consultation nationale n° 03/AT/DO20/SDFS/DAL/ACHAT/2021
« Travaux d'installation du réseau LAN et réseau électrique ondulé au complexe des télécoms de Saida »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de **la formalité d'anonymat et la fermeture du pli extérieur**, sous peine de rejet.

Si les enveloppes intérieure et extérieure ne sont pas marquées comme indiqué ci-dessus, la structure contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou qu'elle soit ouverte prématurément.

5. Durée de préparation des offres.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la parution de l'avis de consultation dans le site web d'Algérie Télécom.

6. Date et heure limite de dépôt des offres.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiquée ci-dessus, de 08^H00 à 14^H00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

7. Lieu de dépôt des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante:

Algérie Télécom-SPA.

Direction Opérationnelle de Saida

Adresse : Complexe des Télécommunications de Saida Ahmed Medeghri

Lotissement de la Maternité Saida (1^{er} étage)

8. Invitation à assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis

9. Validité de l'offre.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **cent quatre vingt (180) jours**, à partir de la date d'ouverture des plis.